

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Pékoudé - Pourim



Paracha Pékoudé - Pourim

**L'homme dans la nuée : savoir se renforcer
même lorsqu'il lui semble que les ténèbres
l'enveloppent**

« **C**ar la nuée d'Hachem était sur le Sanctuaire le jour et le feu la nuit aux yeux de tout Israël dans toutes leurs étapes. » (40,38)

Certains commentateurs ont expliqué ce verset allusivement de la manière suivante : lorsqu'un homme mène une existence où tout est clair et sans obstacle comme le jour, on le met en garde de ne pas se laisser emporter par l'orgueil car en un clin d'œil la roue de la chance peut tourner et les nuées et les ténèbres l'envelopper. A l'inverse, celui qui se trouve dans la nuit et ne perçoit aucun signe de réussite dans sa vie ne doit pas désespérer car en un instant cette obscurité peut être percée par le feu d'Hachem qui l'éclairera de Sa Face.

Ce Chabbath où l'on achève un nouveau livre de la Torah est dénommé "Chabbath 'Hazak" car on a l'habitude que l'assemblée des fidèles proclame à cette occasion à la fin de la lecture les mots « 'Hazak 'Hazak Vénit'hazek » : « Forts, forts, renforçons-nous » (cet usage est rapporté par le Levouch Cf. chap.669).

C'est donc une occasion pour nous ressaisir dans notre vie spirituelle. C'est à ce sujet que Rabbi Zeev de Jebriz rapporte au nom de Rabbi Aharon de Tchernobyl que si un homme se renforce

sans cesse sans se décourager (ce qui est évoqué par la répétition 'Hazak, 'Hazak), il méritera finalement qu'Hachem lui-même lui donne la force de surmonter ses épreuves et bénéficiera d'une aide particulière du Ciel qui lui permettra de vaincre tous les obstacles.

Le 22 Chevat 5619 (1859), Rabbi Mena'hem Mendel de Kotzk quitta ce monde laissant sa communauté le cœur brisé par la disparition de son Maître. Le jour de Pourim, alors que le mois de deuil n'était pas encore achevé, le 'Hidouché Harim prit la parole et dit devant l'assemblée des fidèles : « Le don de la Torah le jour de Chavouot ne fut que de courte durée car rapidement les tables de la Loi furent brisées. La raison de cet échec est qu'elles furent données dans un contexte de lumière et de clarté. Dans ces conditions, il n'est pas du tout certain qu'elles se maintiennent. En revanche, lorsque les juifs reçurent à nouveau la Torah à l'époque de Pourim, ils le firent par amour du miracle dont ils furent les bénéficiaires. Cela eut lieu alors dans un temps de voilement de la Présence Divine où ils furent contraints de révéler cette Présence en brisant l'opacité de ce voile. Cette "brisure" est précisément ce qui entraîna que leur Torah se maintînt par la suite. » Le 'Hidouché Harim cherchait par ces propos à redonner du courage aux cœurs brisés en enseignant que c'est en se



renforçant dans les temps d'épreuves et d'affliction que l'on mérite de recevoir une Torah permanente.

La première année qui suivit la terrible Choa, le Beth Israël organisa la soirée du Séder pour les rescapés. Lorsqu'il parvint au paragraphe de la Haggadah : « Se peut-il que l'on fasse le récit de la Sortie d'Egypte depuis Roch 'Hodèch, c'est pourquoi le verset dit 'en ce jour', on pourrait encore penser en faire le récit depuis la veille (du soir de Pessa'h, n.d.t) c'est pourquoi le verset dit : 'pour ceci', Je ne t'ai ordonné de le faire que lorsque la Matsa et le Maror sont placés devant toi », il s'arrêta et le commenta de la manière suivante : « Il se peut qu'un homme pense "je ne suis pas capable de servir Hachem dans ma situation présente, j'attendrai un renouveau comme Roch 'Hodèch", c'est pourquoi le verset "**En ce jour**", précisément dans ce jour-même où tu te trouves, il t'incombe dès à présent de servir Hachem. "D'accord, se dit l'homme, mais tout au moins 'depuis la veille' (qui évoque le jour et non la nuit même de Pessa'h) à savoir, je commencerai à le servir le plus vite possible mais, néanmoins, lorsqu'il fera un peu jour, lorsque j'y verrai un peu plus clair" ? C'est pour cette raison que le verset nous dit : "pour ceci", au moment où la Matsa et le Maror sont placés devant toi (le Maror évoque l'amertume, n.d.t), précisément lorsque l'existence est amère, c'est le moment le plus propice pour se ressaisir, faire fi du passé et recommencer à servir le Saint-Béni-Soit-Il en étant animé d'un feu sacré. »

La Méguilat Esther : dévoiler la conduite d'Hachem à travers l'obscurité

A l'approche des jours de Pourim, il nous incombe de nous renforcer dans la conviction que le Créateur est à l'origine de tout ce qui arrive dans le monde jusque dans les moindres détails du cours de l'Histoire. En cela, le miracle de Pourim se distingue de tous les autres miracles que vécurent les juifs comme celui de la sortie d'Egypte, Hanoucca et d'autres, qui se déroulèrent tous au-delà des contingences naturelles. En revanche, le miracle de Pourim fut le fruit de l'assemblage des causes et des événements naturels. Au cours de ces événements, personne ne perçut la main bienfaisante d'Hachem. Et ce n'est qu'après leur accomplissement que se révéla aux yeux de tous qu'ils renfermaient chacun une partie de la délivrance finale.

Cela constitue un enseignement pour toutes les générations. A chaque fois qu'un homme se demandera pourquoi il éprouve autant de difficultés concernant sa subsistance, sa santé, sa sérénité, sa famille, ses enfants, et autres, il devra se souvenir de l'histoire de la Méguilat Esther et de la manière dont le Saint-Béni-Soit-Il prépara le remède bien avant le mal en composant un extraordinaire puzzle bien avant l'heure, à partir de tous les événements naturels, afin de hâter la délivrance d'Israël. Sa propre existence et tout ce qui lui arrive sont le fruit d'un calcul extrêmement précis dans le Ciel. Ce dont il a souffert il y a un mois est lié à ce qu'il a vécu voici une semaine et forme un tout. Dès



lors, il acceptera tout avec amour et joie et par cela, il méritera de révéler la lumière qui se dissimule dans les événements naturels du monde. Et au contraire, c'est ce temps qui est le plus propice pour se renforcer dans la Emouna (plus que Nissan où les miracles étaient dévoilés). Car la Emouna et le Bita'hone s'acquièrent essentiellement dans les périodes de voilement de la Présence Divine et non pas lorsque tout est clair et que l'homme voit la Providence et les miracles de manière évidente. Cette idée est développée par le 'Hatam Sofer à propos de la célèbre parole de la Guémara (Ta'anit 29a) : « Lorsque débute Adar, on redouble de joie » et Rachi d'expliquer, ce sont les jours de miracles pour Israël Pourim et Pessa'h. « Cependant, une nette différence existe, dit-il, entre Nissan et Adar : alors qu'en Nissan, les miracles de la Sortie d'Egypte et de la traversée de la Mer Rouge étaient de l'ordre du surnaturel, ils se manifestèrent de manière ponctuelle dans le temps. Néanmoins, explique-t-il, ils ne traduisirent pas l'expression de la Providence Divine en permanence à chaque pas de l'existence. En revanche, lors des miracles qui eurent lieu en Adar, rien ne fut modifié de l'ordre naturel du monde ni de la conduite naturelle de l'homme. Pourtant, celui qui considère rétroactivement les événements depuis le festin d'Assuérus jusqu'au dénouement final de la Méguila y verra une formidable succession providentielle d'événements dans la conduite du monde.

« A cette occasion, poursuit le 'Hatam

Sofer, le Saint-Béni-Soit-Il se comporta avec les juifs comme Il le fait chaque jour avec chaque juif, en modifiant au besoin l'influence des astres sur le destin de l'homme, sans que cela ne soit perceptible par ce dernier. L'homme ne reconnaît pas le miracle dont il bénéficie (Nida 31a) (...) C'est pour cette raison que l'on redouble de joie car la Providence Divine dans le cours normal de l'existence y joue un rôle prépondérant. »

A la fin de la Méguila, il est écrit (Esther 9, 28) : « *Et ces jours de Pourim ne passeront jamais de chez les juifs, et leur souvenir ne tarira pas de leur descendance.* »

Deux aspects sont évoqués ici : le premier est que le juif doit éveiller son esprit aux merveilles qu'Hachem accomplit en permanence ("leur souvenir", n.d.t). Le deuxième se traduit en fait : « ces jours ne passeront pas de chez les juifs », cela signifie que dans chaque génération, cela continue. Car ce miracle de Pourim n'est pas un fait historique qui se déroula jadis. Mais jusqu'à ce jour, tout ce qui se déroule dans le monde et qui apparaît comme naturel est en réalité le fruit d'un calcul minutieux pour le bien d'Israël. Cette vérité est la base de la foi juive, comme l'écrit le Rambam à la fin de Parachat Bo : « Celui qui ne croit pas en cela n'a pas de part dans la Torah d'Hachem. »

C'est pour cela que l'on redouble de joie dès le début du mois car lorsqu'un homme vit cette proximité avec Hachem à chaque instant de sa journée et qu'il



ressent qu'à chacun de ses pas, son Père bienveillant veille sur lui, son cœur se remplit d'allégresse.

La Michna (Méguila 17a) enseigne que « celui qui lit la Méguila à rebours (en commençant de la fin) n'est pas quitte de la Mitsva ». Plusieurs commentateurs l'ont expliqué Ainsi : celui qui voudrait étudier la Méguila à partir de la fin, ce qui signifie après avoir vu l'ampleur du miracle, et qui serait alors rempli d'émotion à la lueur de tous les événements écoulés ne serait pas quitte de son obligation. Car le but de la Emouna est d'acquérir la conviction moment où tout est encore obscur que tout est pour le bien. Dès lors, la Méguila doit être lue précisément dans l'ordre, avant d'en comprendre le dénouement final.

Le Rav de Berditchev (Kédouchat Halévi, Kédoucha Richona) explique que pour la même raison le nom de D. n'apparaît pas dans la Méguila. Car l'intervention d'Hachem dans l'histoire de Pourim était dissimulée. Cependant, en réfléchissant à l'enchaînement des événements, le juif comprend entre les lignes que le monde possède un Maître qui Lui Seul le conduit.

On peut répondre grâce à cela à une autre question : pourquoi cette fête est-elle dénommée Pourim du nom du tirage au sort qu'effectua Hamane au temps de l'épreuve et non pas d'après le miracle qui marqua la délivrance comme pour toutes les autres fêtes ? Pessa'h est appelée ainsi parce qu'Hachem fit résider les Bné Israël dans des nuées protectrices

(lorsqu'ils traversèrent le désert n.d.t), et Hanoucca parce que les juifs se reposèrent de la victoire contre les Grecs le vingt-cinq Kislev ("Hanou", en hébreu signifie : ils se reposèrent, et "Ca" en hébreu, est formé des lettres Kaf et Hé qui ont une valeur numérique de vingt-cinq, n.d.t). En quoi Pourim se différencie-t-elle pour être désignée d'après le Pour (tirage au sort, n.d.t) ?

D'après ce qui précède, on peut comprendre que le but de cette fête est d'enraciner en nous la confiance dans la Providence Divine même dans les périodes où elle se dissimule encore derrière un voile obscur. C'est précisément ce que vient évoquer le "Pour" dans lequel l'homme remet entièrement son sort et ses pensées dans les mains d'Hachem. Dès lors, le nom Pourim est destiné à publier quelle est l'essence de ce jour : la foi que même derrière ce voile, Hachem continue à diriger le monde dans ses moindres détails.

Le Yossef Leka'h (1, 1) fait remarquer que le nom d'Hachem apparaît en filigrane à deux endroits dans la Méguila : dans le verset (5, 4) יבא המלך והמן היום, « *Que le Roi et Hamane viennent aujourd'hui* », dont les initiales forment le nom d'Hachem et également dans le verset (7, 7) בִּי כְלָתָה אֵלָיו הָרָעָה, « *Car il vit que sa fin était proche* », en parlant d'Hamane dont les dernières lettres sont aussi celles du tétragramme. Ceci évoque deux situations extrêmes où un homme peut se trouver : au sommet de la réussite (Hamane était le seul de la cour royale à



être invité au festin, n.d.t) et au plus profond de l'épreuve (lorsqu'Hamane fut sur le point d'être exécuté, n.d.t). Aucune des deux n'est le fruit de sa force ni de sa volonté mais celui de la Providence Divine qui le conduit à chaque instant de son existence. Le 'Hatam Sofer précise que le miracle de Pourim ne consista pas en ce qu'Hachem écoutât les prières de son peuple lorsqu'ils crièrent vers Lui. Car même les non-juifs de Ninive furent exaucés lorsqu'ils se repentirent et qu'ils prièrent. Le retournement subit de la situation lui non plus n'exprime pas l'ampleur du miracle car naturellement, Assuérus aimait Esther. De plus, la Guémara témoigne de son caractère versatile (Méguila 15b). Il était donc tout à fait explicable qu'il considérât Hamane et qu'il le fît exécuter le lendemain.

L'essentiel du miracle fut qu'il fît mettre Vashti à mort à l'encontre du bon sens. Cent quatre-vingt-six jours de festin qu'il organisa n'entamèrent pas sa raison. Et seulement lorsqu'arriva le dernier jour, il fut soudain pris de folie. Vashti également se comporta alors également contre tout entendement en l'humiliant publiquement. Non seulement cela, mais de plus le décret d'anéantir tous les juifs (à D. ne plaise) fut publié précisément au même moment en raison de leur participation au festin d'Assuérus, comme nos Sages nous l'enseignent (Méguila 12a). Finalement, on constate qu'Hachem même alors fit preuve de miséricorde en préparant le remède avant le mal au cours de ce festin en provoquant la perte de Vashti, ce qui permit ainsi à Esther d'accéder au trône

et de préparer la délivrance future. Il en ressort que la graine de cette délivrance germa lorsqu'il Israël se trouvèrent au plus profond de la faute.

Cela pour nous enseigner que tout juif peut changer entièrement quelle que soit sa situation, fût-elle la pire. Il verra alors comment sa délivrance l'attendait déjà lorsqu'il se trouvait encore au plus profond de la faute. C'est dans ce sens que l'on peut comprendre en allusion le verset de la Méguila (lorsqu'Esther alla se présenter devant le roi) : « *Et ainsi je viendrai devant le roi contre la loi* » (4, 16) : en me présentant devant le Roi (c'est-à-dire en revenant vers Hachem, n.d.t), je verrai où ma conduite était contre la Loi (de la Torah n.d.t).

A propos du décret qui fut prononcé dans le Ciel au moment où les juifs prirent plaisir au festin d'Assuérus, rapportons à cette occasion ma célèbre question : en quoi exactement consiste leur faute ? Nos Sages expliquent en effet (Méguila 12a) au sujet du verset « *Pour satisfaire la volonté de chaque homme* » (Esther 1, 8) qu'il s'agit de la volonté de Mordekhaï et de Hamane (car chacun est dénommé 'homme' dans la Méguila, n.d.t). Ce qui signifie que toute la cachérouit du festin était sous la stricte surveillance de Mordekhaï. Dès lors, de quoi furent-ils coupables ?

La parabole suivante illustre la cause : un des élèves d'une classe était tellement turbulent que son maître ne parvint pas de toute l'année à l'éduquer. Lorsque celle-ci arriva à son terme, il remplit son bulletin en mentionnant sa conduite :



« N'a pas étudié comme il se doit, n'a pas prié convenablement, a dérangé les autres élèves, etc... » à l'exception du cours de chant dans lequel il fut contraint de reconnaître sa bonne conduite du fait qu'il aimait chanter.

Lorsque le garçon se présenta à son père, et que ce dernier vit qu'il n'avait pas étudié, il garda le silence en se disant que son fils n'avait pas été doté d'une grande intelligence. Il en fut de même lorsqu'il constata que l'enfant n'avait pas prié et qu'il avait dérangé le bon déroulement des cours. Il le jugea favorablement en invoquant ses difficultés à accepter l'autorité du maître. Lorsqu'il parvint à la bonne mention concernant le chant, le père gifla brusquement son fils. Celui-ci s'en étonna : « J'aurais compris, dit-il, si tu m'avais puni en constatant mes

mauvais résultats. Mais pourquoi ce châtement précisément là où je me suis distingué par une bonne conduite ? »

« Au contraire, lui répondit son père, on peut justifier ces mauvais résultats en invoquant que tu n'étais pas entièrement responsable. Par contre, comment peut-on chanter et se réjouir d'une telle situation ? C'est pour cela que tu as été puni. »

C'est pour cela que nos Sages précisent que les juifs "prirent plaisir au festin". Car même si leur participation pouvait à la rigueur être justifiée par des raisons diplomatiques afin d'honorer le roi et que la cachérouit était assurée, néanmoins, ils auraient dû y prendre part le cœur contrit d'être obligé de se joindre aux non-juifs dépravés et à leurs festivités impures au lieu de se réjouir et d'y prendre plaisir.

